

N°7 – L'essuie-glace

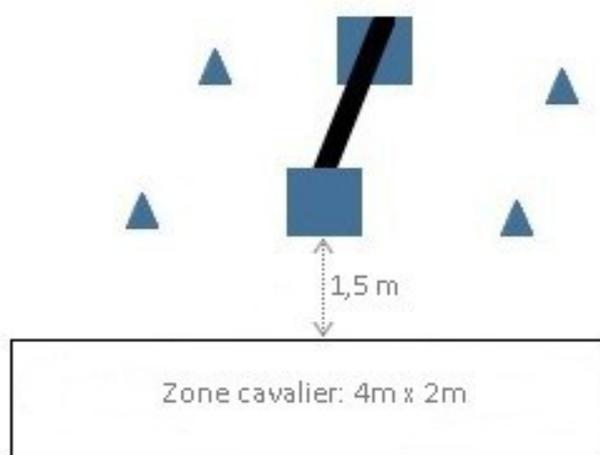
Test autorisé en épreuve Club A.

Équipement : round pen ou rond, type rond de longe ou manège ou carrière dont les coins sont supprimés par des barres (espace 20 m x 20 m), un cavaletti (50cm, 30cm pour les poneys A) le long de la barrière. Une zone d'abord de 2 mètres est tracé devant l'obstacle.

Temps imparti : 45 secondes + 5 secondes avec pénalités de temps (art 6.2C)

Objectif : Le départ est donné, l'équidé est immobile face au cavalier. Le cavalier fait sauter à son poney/cheval un cavaletti situé sur la piste, lui fait faire demi-tour et le refait sauter dans l'autre sens puis l'arrête. Le franchissement de l'obstacle se fait au minimum à l'allure du trot. Le chronomètre s'arrête lorsque le poney / cheval est immobile face au cavalier. Le cavalier ne doit pas sortir de la zone cavalier durant tout l'exercice.

Tout passage du poney / cheval d'un côté à l'autre du cavaletti sans le franchir est considéré comme une sortie de zone de contrôle. Le cavalier repositionne l'obstacle si besoin, sans interruption du chronomètre.



© Association Equifeel-Partage

Contrat 10 points : Avec licol et longe.

Contrat 15 points : Avec le licol, la longe étant fixée par un élastique.

Contrat 20 points : En liberté

Bonus :

- +2 points si le contrat est réalisé en moins de 35 secondes avec fluidité (valable pour les 3 contrats)

Pénalités :

- Matériel déplacé ou renversé : -2 points par matériel
- Renversement d'obstacle : -2 points, le cavalier remonte l'obstacle s'il doit être franchi à nouveau.
- Pénalité à l'obstacle : -2 points, s'il y a rupture du mouvement en avant, passage au pas, arrêt ou reculer dans la zone d'abord de 2 mètres avant l'obstacle. Le commissaire doit annoncer à voix haute les désobéissances qu'il comptabilise. La troisième pénalité à l'obstacle sur l'ensemble du test ramène le contrat à zéro.
- Contact entre le cavalier et son poney/cheval avec la main ou toute partie du corps et/ou le stick et/ou la longe: contrat ramené à zéro, sauf dans les contrats à 10 points des épreuves Club A, Club Poney et Club : -2 points par toucher.
- Élastique cassé : contrat ramené à zéro.
- Sortie des quatre pieds du poney/cheval de la zone de contrôle : contrat ramené à zéro.